

# BILLY infos



**CENTENAIRE**

## Hommage aux victimes de la guerre 14-18

p.12 et 13



**CCAS**

Le CCAS au service de toute la population.

p.4 et 5



**Alimentation**

Le goût, Billy-Montigny en fait son affaire.

p.8 et 9



**RBM 99.6 MHz**

35 ans d'histoire pour la radio du Bassin Minier.

p.15

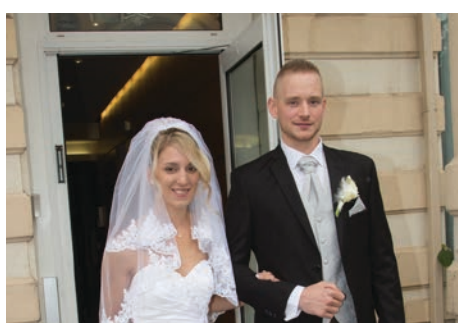


# Ils se sont dit "oui" !

Le mois de septembre a été l'occasion de célébrer de nombreux mariages.



**Laura Tiré**, secrétaire médicale, et **Jallal Imizg**, commerçant, unis le 8 septembre par **Dominique Faliva**, adjointe au maire.



**Sandy Coget** et **Nicolas Dupont**, tous deux préparateurs de commande, unis le 22 septembre par **Joël Rolland**, adjoint au maire.



**Paméla Bustin**, agent de maîtrise, et **Thomas Chambraud**, fonctionnaire de police, unis le 8 septembre par **Dominique Faliva**, adjointe au maire.



**Suzy Blondel**, préparatrice en pharmacie, et **Cyrille Pigny**, chargé d'affaires, unis le 15 septembre par **Joël Rolland**, adjoint au maire.



**Delphine Delisse**, auxiliaire de vie, et **Thierry Franquenoul**, paysagiste, unis le 29 septembre par **Marceline Brebion**, adjointe au maire.

## Naissances

**Calie Messier**, le 05-10-2018 ; **Raphaël Mathieu**, le 06-10-2018 ; **Timéo Vigouroux**, le 06-10-2018 ; **Kélio Langlet**, le 06-10-2018 ; **Sarah Driesen**, le 09-10-2018 ; **Souleymane Idmensour**, le 16-10-2018 ; **Salomé Duquesnoy**, le 16-10-2018 ; **Mahdi Jaafari**, le 19-10-2018 ; **Elyne Fourrier**, le 22-10-2018 ; **Yssam Lenglet**, le 28-10-2018 ; **Sofia Wolnik**, le 30-10-2018.

## Décès

**Henri Lenfant**, 23 ans ; **Lucien Millien**, 81 ans ; **Michel Mopty**, 64 ans ; **Monique Féret ép. Denoeud**, 66 ans ; **Elisabeth Destrebecq ép. Carbonnier**, 85 ans ; **Anna Lieske ép. Kaplun**, 89 ans ; **Jean-Marie Bultez**, 71 ans ; **Aliette Chrétien ép. Foussat**, 87 ans ; **Daniel Flament**, 75 ans.

## INFOS PRATIQUES

### Une télévision citoyenne



Télégohele a vu le jour en 1991. Chaîne de télévision citoyenne, sans publicité et sans annonceur, elle fonctionne désormais au sein du service audiovisuel de la communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL). En effet, créée et d'abord gérée par huit communes, dont Billy-Montigny, elle est aujourd'hui l'instrument de communication des 36 villes de la CALL.

C'est une télévision de service public rendu à la population par l'intermédiaire de la vidéo : annonce de spectacles, d'événements sportifs, de messages d'alerte à la population, d'information sur les transformations des communes.

Depuis trois ans, Télégohele a pris un tournant, celui du renouveau, du modernisme et du numérique. Les programmes sont rendus plus attractifs et plus intéressants par le biais d'émissions de divertissements, talk-shows, concerts...

#### Les moyens de diffusion :

- Canal 485 de Numéricable et SFR Box
- Blog : [telegohelle-overblog.fr](http://telegohelle-overblog.fr)
- Site internet : [telegohelle.fr](http://telegohelle.fr)
- Youtube/TELEGOHELLE
- Page Facebook @redaction telegohelle

## Sommaire

• **P.4** : parole d'élue avec **Nathalie Megueulle**, adjointe au maire déléguée aux œuvres sociales.

• **P.5** : un CCAS, pour quoi faire ?

• **P.6 et 7** : agriculture : pour un modèle plus respectueux de l'environnement.

• **P.8** : une matinée au restaurant scolaire.

• **P.9** : les écoles autour du goût.

• **P.10** : les collégiens à l'honneur et un nouveau principal au collège **David Marcelle**.

• **P.11** : la remise des dictionnaires : une tradition municipale. Les parents d'élèves, des acteurs du système éducatif.

• **P.12 et 13** : la ville de Billy-Montigny honore les victimes de la guerre 14-18.

• **P.14** : un service ludothèque dans votre médiathèque. La Rock Fort Night n°8 fait un carton. Rencontre avec l'artiste billysien **Hubert Duquesnoy**.

• **P.15** : RBM : 35 ans d'histoire pour la radio locale.

• **P.16 et 17** : cadre de vie : chacun est responsable.

• **P.18** : Agenda.

• **P.19** : Tribunes libres.

**Billy-Infos**  
Mensuel d'informations  
de la ville de Billy-Montigny  
Mairie, rue Jean Jaurès  
62420, Billy-Montigny  
Tél : 03 21 13 81 13  
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : [secretariat@billy-montigny.fr](mailto:secretariat@billy-montigny.fr)  
Site web : [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)  
Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication  
et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception  
graphique et impression :  
**Service communication**



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Au fil des années, notre commune a connu bien des évolutions. Notre municipalité a poursuivi un programme destiné à améliorer les services publics locaux, à favoriser la construction de logements de qualité et à améliorer le cadre de vie par des plantations, un nettoyage régulier des rues et des parcs ainsi qu'une harmonisation du mobilier urbain.

S'il est toujours possible de déplorer la chute, somme toute bien naturelle, des feuilles mortes qui, à peine ramassées, jonchent de nouveau les trottoirs, il y a surtout des comportements humains qui dégradent notre environnement et qu'il n'est plus possible de tolérer. En effet, plus une semaine ne se passe sans que nos services constatent des gravats, matelas et autres troncs d'arbres déversés en pleine rue, y compris en plein cœur des cités, par de sombres individus. A cela s'ajoutent aussi trop souvent les sacs poubelle, mégots et déjections canines retrouvés çà et là sans aucune considération pour les riverains. Ces actes, qui témoignent d'un manque de respect évident à l'égard des habitants, nuisent non seulement à leur qualité de vie mais également à l'image de notre ville et à son attractivité.

Parce que la propreté de notre commune dépend de la bonne volonté de chacun d'entre nous, il est également du devoir de tous de contribuer à lutter contre ces pratiques scandaleuses.

Votre Jaurès,  
Bruno Troni





# Ecouter, conseiller, orienter et aider telles sont les missions de notre CCAS

## Parole d'élue

Nathalie Megueulle,  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Œuvres sociales.

### Comment définiriez-vous le rôle du centre communal d'action sociale (CCAS) ?

**Nathalie Megueulle** : Ecouter, conseiller, orienter et aider telles sont les missions de notre CCAS. Nous répondons aux attentes des personnes ayant des difficultés sociales ou autres en les informant de leurs droits.

### De quelles aides peuvent bénéficier ces personnes ?

**N.M** : Outre les aides légales (suivi RSA, obligation alimentaire, APA...), la municipalité a mis en place, par le biais du CCAS, des aides facultatives pour répondre aux besoins des Billysiens en difficulté. Cela prend forme, entre autres, par des colis alimentaires, des secours d'urgence, des chèques d'accompagnement mensuels (APPR)...

Nous mettons en œuvre également des ateliers d'animation visant à maintenir du lien social et à lutter contre l'isolement.

Ces aides font partie d'une politique de soutien et de développement social mise en place par la municipalité couvrant toute la population dans des domaines divers (éducation, santé, jeunesse, personnes âgées...).

### Quel est le nombre d'inscrits au CCAS ?

**N.M** : En moyenne, 175 foyers billysiens (386 personnes) sont

inscrits à l'aide sociale, soit 4,7 % de la population. Cela n'inclut pas les personnes aidées ponctuellement.

Chaque inscription est validée par le conseil d'administration qui se réunit une fois par mois.

### Qui compose ce conseil d'administration ?

**N.M** : Le conseil d'administration est composé du maire, d'élus mais aussi de représentants d'associations de la ville tels le Secours populaire et les Restos du Cœur, d'associations de personnes âgées et de personnes handicapées et d'un agent du CCAS, donnant ainsi une représentation réaliste de la diversité des habitants de la commune. C'est un travail de coopération.

### Que pensez-vous du plan antipauvreté devenu « Stratégie de lutte contre les inégalités de destin » mis en place par le gouvernement ?

**N.M** : Les mesures annoncées le 13 septembre dernier peuvent séduire. Pour en citer quelques-unes : former les jeunes, simplifier les procédures, favoriser l'activité...

Ces mesures ne sont que des miroirs aux alouettes. Pour l'instant, la politique menée par le gouvernement creuse les inégalités et plonge dans la précarité de plus en plus de personnes.

Les budgets sont serrés pour réduire la dépense publique mais 5 milliards de cadeaux fiscaux sont alloués aux plus riches ! Un vrai " *pognon de dingue* " !

Le logement social est sacrifié, les aides au logement réduites. Un coup de pouce est donné à la prime d'activité mais pas au RSA. Peut-on vivre avec 500€ par mois ? même ceux qui ont un salaire ne s'en sortent pas. Selon Eurostat, près de 8% des Français en activité vivent sous le seuil de pauvreté. Un million de travailleurs à temps partiel ou alternant chômage et périodes de travail précaire vivent avec moins de 850€ par mois (source : Observatoire des inégalités). Quelle est la réponse du gouvernement ? la flexibilisation de la main d'œuvre. Cela va à l'encontre d'un plan antipauvreté.

Les retraités ne sont pas épargnés. Ils sont de plus en plus nombreux à demander des aides. Ils ont travaillé toute leur vie et ils ont du mal à se nourrir... Les hausses des prix du gaz, du carburant, l'augmentation des tarifs d'assurance, des mutuelles ne vont pas améliorer la situation.

La pauvreté en France ne diminue pas, elle perdure et concerne 9 millions de personnes. A l'État de prendre ses responsabilités pour lutter contre la pauvreté, non pour l'accompagner.

## ŒUVRES SOCIALES

## A qui s'adresse le CCAS ?

Loin de l'image souvent véhiculée, le CCAS ne se contente pas de distribuer des aides ou de satisfaire ses obligations légales. Il met, en effet, en œuvre des politiques volontaristes. L'un de ses axes d'intervention est aussi l'orientation des personnes accueillies vers les organismes susceptibles de leur apporter une réponse plus adaptée ou complémentaire.

Dans certains cas, une évaluation sociale de la personne demandant de l'aide est réalisée, prenant en compte sa situation globale à savoir : les finances, la famille, le logement... Ce diagnostic permet de repérer les situations d'urgence ou récurrentes de façon à y apporter des réponses adaptées. Car Nicole, Naïma et Anna, qui travaillent toutes trois au centre, sont unanimes : il est essentiel d'accompagner les bénéficiaires dans la durée pour les



aider à reprendre confiance en eux et à entamer une réflexion sur leur parcours social et professionnel. Pour agir au mieux, le centre ne travaille pas seul mais a développé des partenariats avec la CAF, la CPAM, la Maison départementale de solidarité (MDS), l'association Initiative, formation, emploi ou encore le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, les bailleurs sociaux et les fournisseurs d'énergie.

**Pour qui ?** Le public accompagné dans le cadre du dispositif RSA, les personnes sollicitant des aides légales (APA, FSL, FSE) et des aides facultatives, des personnes âgées, fragilisées, dépendantes, les personnes souffrant d'un handicap, les jeunes en insertion, des personnes isolées avec ou sans enfant, les personnes sans domicile fixe.

**Pour quoi ?** La constitution de dossiers relatifs à l'obligation alimentaire, à la prise en charge de frais de placement en EHPAD, à l'APA, aux secours exceptionnels suite à un décès, au Fonds de solidarité pour le logement (FSL), la domiciliation de personnes sans domicile fixe, la gestion de situations d'urgence, des aides financières pour l'eau ou l'électricité, le service transport gratuit pour les plus de 70 ans en situation d'isolement, des visites à domicile des personnes âgées isolées...

Comme les années précédentes, la municipalité a décidé de reconduire le colis de Noël. Seules les personnes qui se seront présentées avant le 6 décembre 2018 prochain au CCAS- 33 rue de Rouvroy pourront en bénéficier.

Pour s'inscrire, se munir de l'avis de situation récente de Pôle emploi du mois d'OCTOBRE ou NOVEMBRE (à ne pas confondre avec la carte d'inscription du Pôle emploi). Il vous sera remis ensuite l'invitation habituelle pour retirer le colis. A savoir que cette dernière sera nominative.



## Des ateliers pour plus d'autonomie

**Si ses prérogatives sont avant tout d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches, le centre communal d'action sociale a aussi vocation à développer leur autonomie.**

De janvier à juin, la municipalité, par le biais du CCAS, a mis en place un dispositif à destination d'un groupe d'allocataires du RSA. A cet effet, l'association « Page » a proposé, deux fois par semaine, des activités visant à rompre leur isolement et à les aider à mieux appréhender les aléas de la vie.

Ainsi, le groupe s'est engagé à suivre avec assiduité divers ateliers, basés sur la création de liens sociaux, la santé ainsi que la mobilité.



Les allocataires ont également appris à consommer malin afin de faire des économies en confectionnant eux-mêmes leurs lessives par exemple. " *Cet atelier de fabrication a été également un moyen de se libérer l'esprit et*

*de reprendre confiance en soit*", explique Naïma, assistante sociale du CCAS.

Ce programme a été cofinancé par le conseil général.

Dans le cadre du projet politique de la ville « *Ma santé, j'y tiens* », le CCAS a entrepris des initiatives à destination de tous.

- Sophrologie : les mardis 4, 11 et 18 décembre de 14h à 15h30.
- Diététique : Les vendredis 30 novembre et 7 décembre de 9h30 à 11h30.





Agriculture

## POUR UN MODÈLE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

*Le monde agricole a subi de profondes mutations ces dernières décennies. En 20 ans, le nombre de petites exploitations a été divisé par deux tandis que les agro-industriels envahissent le marché en même temps que les usines high tech et l'utilisation croissante des OGM et des produits chimiques. Les images d'Epinal où les paysans sèment à tous vents pendant que les troupeaux paissent sereinement dans les verts pâturages semblent ne plus être qu'un souvenir.*

*Pourtant, face à un modèle agricole en crise, des élus, des associations, des chefs étoilés, des ingénieurs agronomes, des citoyens ont fait le choix de développer d'autres solutions.*

Auteure de l'ouvrage « *Foutez-nous la paix !* », qui donne la parole à de nombreux éleveurs, viticulteurs, producteurs de fromages et autres paysans, Isabelle Saporta énonce avec amertume : « *Lorsqu'il n'y aura plus ni terres ni terroirs, les tenants de l'agro-business auront beau jeu de nous dire que le seul modèle possible est celui de la ferme des 1000 vaches et celle des 850 000 poulets !* ».

Bon nombre de syndicats d'agriculteurs ou de coopératives ont, en effet, eu à déplorer les dérives de l'agriculture industrielle et du productivisme intensif qui se sont développés à partir des années 60. Comme dans tous secteurs, s'est installée une économie concurrentielle avec son cortège de multinationales tournées vers le profit plutôt que vers la santé des consommateurs, le bien-être des animaux ou l'environnement.

Dans ce système, le mot d'ordre est simple : produire davantage, moins cher, avec des exploitations plus grandes et moins d'agriculteurs. Ainsi, **selon le ministère de l'agriculture, ce sont près de 250 exploitations qui disparaissent chaque semaine ou s'étendent de façon disproportionnée** jusqu'à devenir des fermes usines.

### Des résistances au système

Dans cette course au gigantisme, les exploitations à taille humaine qui ont réussi à survivre ont dû faire preuve d'imagination et innover. Souvent écrasés, par ailleurs, par la multiplication des normes auxquelles ils doivent se plier, ces « paysans » font souvent figure de résistants. Mais fort heureusement, ils ne sont pas les seuls à vouloir imposer un autre modèle. Ainsi, si

nombre de chefs restaurateurs ont succombé à l'agro-industrie, d'autres -et ils sont de plus en plus nombreux- gardent le goût des terroirs et s'acharnent à le faire partager. « *Dans la restauration, nous avons la chance de pouvoir faire passer tous les messages d'un coup : le soutien aux producteurs dans une démarche locavore, la valorisation du terroir, la protection de la planète ou encore les atouts pour la santé d'une bonne alimentation* », argumente, par exemple, Olivia Gautier, dont l'établissement est certifié par un label de restauration durable.

Selon un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, cette recherche de la qualité et de la provenance des produits se retrouve également chez les élus locaux qui s'intéressent aux modes de production et de transformation des produits.

Depuis quelques années, les enjeux environnementaux, de santé publique mais aussi les scandales alimentaires poussent, en effet, à retrouver le goût de la proximité. **Un peu partout se sont développées des expériences innovantes visant à rapprocher les consommateurs des producteurs.** Ainsi les fameuses « ruches » qui instaurent une relation entre les deux en mettant en place des ventes directes ou des comptoirs locaux. Les avantages de tels procédés sont multiples :

- Recréer du lien entre le monde paysan et les acheteurs, et assurer une meilleure connaissance des produits du secteur
- Assurer une réelle économie pour le client tout en offrant une marge plus intéressante pour le producteur, et ce en supprimant les intermédiaires.
- Permettre une réduction de l'empreinte carbone en diminuant le nombre de kilomètres parcourus.

### Le « bio » : une bonne réponse aux enjeux environnementaux

De la même façon, le recours aux produits « bio » s'est considérablement accru. On dénombre, en effet, 36 664 producteurs en agriculture biologique en 2017 dans notre pays. Avec une surface agricole utile allouée au bio de 6,5%, la France est devenue la 3<sup>e</sup> surface bio d'Europe.

**Exigeante en main d'œuvre, la production de produits bio et locaux permet ainsi de créer des emplois non délocalisables. Elle constitue en outre un bon remède à la pollution des nappes phréatiques et à la disparition des abeilles.**

Les enjeux sont suffisamment importants pour favoriser cette filière. Et là encore, les élus jouent un rôle non négligeable en développant l'utilisation de ce genre de produits dans la restauration collective et notamment dans les cantines.

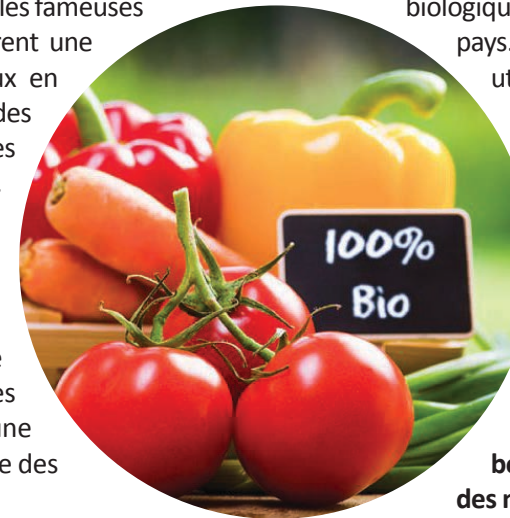
### Haro sur les produits sur-transformés !

Revenir à une alimentation saine est devenu un enjeu de santé publique. Dans un récent rapport parlementaire sur l'alimentation industrielle, Benoît Assémat, inspecteur général de santé publique vétérinaire, rappelait à raison qu'« **un aliment n'est pas un bien de consommation comme les autres** ». Pourtant, le développement de l'agro-business et des grandes surfaces a favorisé des comportements alimentaires qui alarment aujourd'hui le monde médical.

La sur-consommation de produits ultra-transformés (plats préparés) bourrés d'additifs, de sels, d'huile de palme, et autres conservateurs a favorisé l'apparition de maladies chroniques tels le diabète, l'obésité ou encore les maladies cardio-vasculaires. Toujours selon ce rapport, « *les productions, massifiées et standardisées, ont créé des produits aux saveurs, couleurs et calibres standardisés. La spécialisation à outrance des exploitations et l'éloignement avec les consommateurs ont participé à rompre le lien entre le champ et l'assiette ; et par ricochet à effacer petit à petit une forme de culture alimentaire et culinaire ancrée dans la population depuis des années* ».

Selon l'Anses, « *les aliments issus d'une fabrication industrielle représentent plus de deux tiers des aliments consommés par les enfants, tandis que les aliments fait-maison correspondent à environ un cinquième des aliments* ».

On comprend mieux, dès lors, la mise en œuvre par de nombreuses collectivités comme Billy-Montigny d'actions concernant l'équilibre alimentaire et l'éducation à la santé.





Pain d'Alouette

## Une journée au restaurant scolaire

La mayonnaise a bien pris au sein de la cuisine du restaurant scolaire depuis sa mise en service en septembre.

Il est 6h30 du matin, les lumières de la cuisine du restaurant scolaire s'allument. Denis, le chef cuisinier, entame une nouvelle journée avec la réception des livraisons qui arrivent deux fois par semaine. Très vite, il est rejoint par ses commis et les choses sérieuses débutent.

Denis met ses 33 ans d'expérience au service des enfants de la commune depuis deux ans.

Le travail commence par le contrôle des denrées livrées. Date de péremption, température et provenance, rien n'est laissé au hasard : " Avec les normes imposées, nous devons redoubler de vigilance, explique le chef. Les documents relatifs à chaque produit sont enregistrés et archivés pendant trois ans. Les denrées entamées sont également systématiquement étiquetées".

La municipalité met un point d'honneur à se fournir localement dans la mesure du possible : " Aujourd'hui par exemple, nous avons au menu de la tartiflette. Les pommes de terre ont été cultivées à Lorette mais le reblochon, n'étant pas un produit local, est arrivé de Savoie ". Les menus sont élaborés

Dernière prise de température des plats avant le service.



selon plusieurs facteurs telle la saison, mais surtout le plan alimentaire. " Nous avons une quantité maximale de fritures et autres produits gras à servir par semaine. Pour les légumes, il faut cette fois-ci respecter une quantité minimale. Il y a aussi des produits bio à la carte ". Quant au pain, il est directement fabriqué par un boulanger Billysien.

S'il y a en moyenne 170 couverts les jours d'école au restaurant scolaire « Au pain d'Alouette », il faut ensuite convoier les 80 plats au centre de loisirs pour les élèves de l'école Lanoy. Dernière étape avant que les repas ne passent du service au self à l'assiette des enfants.



Avant sa mise en service pour les élèves de nos écoles, le personnel de cuisine a procédé à un galop d'essai. Ce sont les papilles des employés communaux qui ont servi de cobayes pour cette expérience. A l'unanimité, le menu a été approuvé par tous, laissant présager une rentrée des classes sous les meilleurs auspices.

## Ce sont vos enfants qui en parlent le mieux !



Clélia, 8 ans

Ce sont des repas comme à la maison. Ce que je préfère, ce sont les pâtes, surtout à la carbonara. J'aime beaucoup aussi les desserts, que ce soit des tartes ou des fruits.



Faustine, 9 ans

Les repas sont meilleurs que les années précédentes. On nous a dit que l'on mangeait des produits qui viennent de la région et je trouve ça bien.



Raphaël, 8 ans

Les plats sont très variés et très équilibrés. Comme j'aime beaucoup les légumes, je peux aussi m'en resservir comme je veux. J'aime aussi le self car c'est plus rapide.

## Un tour du monde savoureux !

Événement national fortement relayé sur notre commune, la Semaine du goût permet une prise de conscience quant à l'importance et aux bienfaits d'une alimentation saine. Tout comme la municipalité, qui contribue fortement, chaque jour, au respect des normes alimentaires et « diététiques », les établissements scolaires de Billy-Montigny se sont inscrits dans l'aventure et se sont montrés imaginatifs.

Quand la semaine européenne des langues vivantes se marie avec celle du goût, les découvertes gustatives sont surprenantes. Pour donner corps à ce voyage culinaire, une collaboration a vu le jour entre le collège et les écoles de la commune. Les classes de CM1, CM2, 5<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> ont créé des affiches en allemand, anglais, espagnol et latin, point de départ d'une exposition sur les « petits déjeuners du monde » au terme de laquelle tous les élèves devaient être capables de répondre à un petit questionnaire en français. Les parents ont aussi découvert ces créations et, cerise sur le gâteau, ont pu savourer des pâtisseries typiques des pays voisins, confectionnées par les élèves de la Segpa.

Les collégiens ont également été invités à déguster des petits déjeuners dans les écoles. Ainsi, à l'école Suzanne Lannoy, le cycle 2 (du CP au CE2) a confectionné des plats anglais, ce qui a permis un échange singulier entre écoliers et adolescents puisque le service devait se faire dans la langue de Shakespeare. Les plus jeunes des sections maternelles ont savouré des fruits, occasion de découvrir des saveurs et des odeurs !

Les élèves de l'école Robert Doisneau n'étaient pas en reste. Au côté de



la traditionnelle baguette et des viennoiseries, trônaient les scones, cookies et pancakes des CM1 de M<sup>me</sup> Allart, inspirés par la Grande-Bretagne et les USA. Avec M<sup>me</sup> Rutz, professeur d'allemand des CM2, les enfants ont goûté charcuteries et bretzels germaniques tandis que M<sup>me</sup> Idmensour, enseignante au CE2, initiait les papilles aux spécialités de l'Afrique du Nord comme les baghirs, les msemen, et le thé à la menthe. La classe de M<sup>me</sup> Jourdain a, quant à elle, offert une escale au Japon avec la soupe miso.

## Equilibre et saveurs, un subtil mélange

L'école Louise Michel s'est concentrée sur les cinq sens avec des ateliers organisés chaque matin grâce à l'investissement des parents qui ont encadré ces animations. Une belle réussite pour cette maternelle dont l'un des objectifs est de faire contribuer les familles aux projets d'école. Le point d'orgue de cette semaine du goût a eu lieu avec un goûter collectif

pour lequel les enseignants ont travaillé sur l'équilibre alimentaire, les saveurs, l'origine des aliments, et ont mis en avant les recettes d'automne, avec fruits et légumes de saison.

Ce temps fort a été complété du 26 au 29 novembre avec la semaine du petit déjeuner.

A l'école Voltaire/Séviné, c'est l'aide précieuse de M<sup>me</sup> Léonard, infirmière du collège,

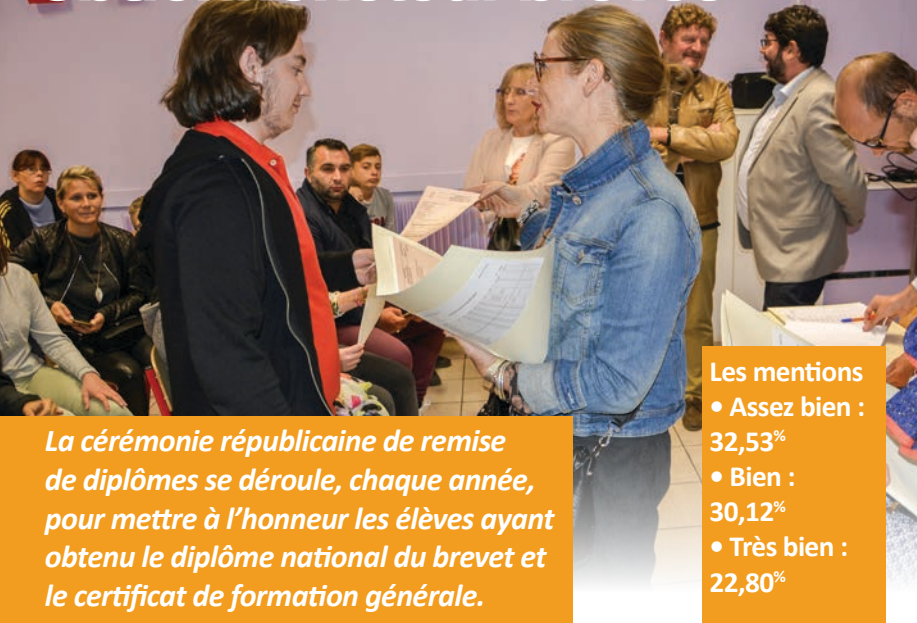
qui a été requise pour expliquer l'importance du petit-déjeuner, « repas » qui devrait être privilégié mais qui est pourtant trop souvent négligé. En présence de nombreux parents, les écoliers de maternelles ont donc appris comment réaliser un vrai petit déjeuner pendant que les primaires se sont attardés sur la réalisation d'un goûter équilibré durant une semaine. Ce travail a été mené avec l'aide de la « pyramide alimentaire », outil de référence.





Collège

## Plus de 90% des élèves obtiennent leur brevet



La cérémonie républicaine de remise de diplômes se déroule, chaque année, pour mettre à l'honneur les élèves ayant obtenu le diplôme national du brevet et le certificat de formation générale.

Les mentions  
• Assez bien : 32,53%  
• Bien : 30,12%  
• Très bien : 22,80%

Ces diplômes ponctuent de façon formelle la fin de la scolarité au collège avant la poursuite d'études au lycée. Pour cette session 2018, le mérite des collégiens doit être souligné car les taux de réussite aux deux examens sont remarquables.

Au certificat de formation générale, le taux de réussite est de 100% tandis que celui du diplôme national du brevet est de 60% pour la série professionnelle et de 90,21% pour la série générale (contre 80,9% en 2017).

Le challenge est donc posé pour l'année en cours.

La cérémonie a eu lieu en présence de Bruno Troni, maire, et de Nathalie Megueulle, son adjointe. Le premier magistrat n'a pas manqué de féliciter les jeunes récipiendaires pour leur diplôme ainsi que les professeurs et les parents pour leur investissement. Il a souligné également que nos jeunes lauréats n'ont rien à envier aux autres collégiens des grandes villes, et espère qu'ils continueront à travailler de la même manière.

## Un nouveau visage au collège



Le collège David Marcelle a un nouveau principal en la personne de Joël Vidal. Originaire de Perpignan, ce «Ch'ti» par adoption a commencé à enseigner à Liévin en 1993, puis à Béthune, Denain et Montpellier. Devenu chef d'établissement en 2010 à Ajaccio, il a fait un passage à Wallis et Futuna avant d'intégrer le collège de Billy-Montigny. Souhaitons-lui la bienvenue !

Cross

## Entre défi et plaisir

Mercredi 17 octobre, environ 400 élèves ont participé au cross du collège David Marcelle. Sur des parcours longs de 1 800 à 2 800 mètres, selon l'âge et la catégorie choisie, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Préparés depuis le début d'année, ils se transcendent autour du petit bois et du stade Paul Guerre pour terminer dans la cour de sport du collège. Pour chaque course, de nombreux parents sont venus encourager leur progéniture.

Le cross, c'est l'événement. Chaque élève se mobilise d'une manière exceptionnelle pour montrer à ses parents, à ses camarades et surtout à lui-même de quoi il est capable, que cela concerne la vitesse pour les plus rapides, ou le mental et l'abnégation pour les plus courageux. D'ailleurs, les 4<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> pouvaient opter entre deux catégories : FINISHER (parcours moins long sans classement avec le but de courir sans s'arrêter, pour se faire plaisir) ou PERFORMER (objectif compétitif avec classement dans le but de se qualifier pour le cross de district du mercredi 14 novembre à Liévin). Ils pouvaient aussi choisir d'être ORGANISATEURS (sur le parcours, dans la cellule premiers secours ou en tant que reporters) avec l'obligation d'être présents toute la matinée avec un travail à rendre suite au cross.



Outils pédagogiques

## Un dictionnaire, un outil précieux même pour les plus jeunes

La rentrée scolaire 2018 a été synonyme d'innovation avec les travaux du restaurant scolaire et la réfection des salles de classe pour les écoliers de CP. Forts de leur expérience, nos élus ont aussi réitéré certaines actions en faveur des élèves en offrant le trousseau de fournitures pour les primaires, et « un sésame » aux CE2. Une bonne façon de minorer les dépenses des familles et de s'inscrire dans une lutte constante contre les inégalités.

Chaque famille a été invitée à venir rencontrer les élus pour un moment d'échange, de partage, et pour recevoir le dictionnaire dont

l'enfant aura besoin ainsi qu'une clé USB, outil essentiel étant donné l'engouement pour les nouvelles technologies. Si la municipalité tient à mettre l'accent sur ces dernières pour qu'elles deviennent accessibles à tous, elle juge néanmoins primordial, même en 2018, que chaque foyer puisse posséder un dictionnaire, outil qui peut paraître désuet mais qui reste pourtant indispensable au travail en classe, à la maison, et à la culture personnelle.

A noter que, cette année, 94 dictionnaires et clés ont été distribués, ce qui représente un montant total d'environ 1 581€.



L'équipe municipale majoritaire est attachée aux valeurs de la République et à celles de la connaissance et du savoir.

Vie scolaire

## Les parents sont aussi acteurs du système éducatif

Parce qu'il est essentiel de rendre effectifs les droits des parents d'élèves et d'encourager leur participation, autant que possible, à la vie et au fonctionnement de l'établissement scolaire, une élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu, comme chaque année, en octobre.

Le conseil d'école et le conseil d'administration sont des instances grâce auxquelles les représentants des parents d'élèves peuvent s'investir dans la vie de l'établissement scolaire en lien avec les membres de la communauté éducative. L'implication des parents permet de développer le dialogue avec les enseignants et les autres personnels de chaque école et établissement. Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école dans les écoles maternelles et primaires et aux conseils de classe et d'administration au collège David Marcelle de notre commune.



Autre organe qui joue un rôle différent mais également important : les associations de parents d'élèves (APE) qui existent dans la quasi totalité des écoles billysiennes. Le travail de ces pères et mères bénévoles n'est pas des moindres puisqu'ils mènent diverses actions ponctuées de temps forts. C'est ainsi que des

ventes de calendriers, de cartes, de sachets estampillés « spécial Halloween », des marchés de Noël ou de printemps voient le jour depuis de nombreuses années. Ces attentions permettent ainsi de récolter des fonds pour acheter du matériel à l'école ou financer des voyages.

Marché de Noël de l'école Voltaire Sévigné en décembre 2017.



# UN CENTENAIRE DÉDIÉ À LA PAIX

Le dimanche 11 novembre, à Billy-Montigny, les générations se sont confondues pour rendre hommage aux victimes d'une guerre mondiale, dont on avait pourtant espéré qu'elle serait la « Der des ders ».

En comptant les morts, les blessés et les orphelins de guerre, le bilan désastreux de la guerre 14-18 aurait pu servir de leçon. Mais l'histoire nous a démontré que la folie des hommes n'avait d'égal que les vicieux et criminels jeux de pouvoir, d'influence et d'argent. Des jeux cruels qui, 20 ans plus tard, ont engendré une Seconde Guerre mondiale encore plus meurtrière ainsi qu'une succession de conflits de par le monde engendrant des victimes tant militaires que civiles qui se dénombrent encore de nos jours.

“ Ce qui se passe ici ne s'est jamais produit dans l'histoire, c'est un véritable enfer et on se demande s'il est possible d'en sortir... ”, écrivait un poilu. C'est parce qu'ils souhaitent que les Hommes n'aient plus jamais à écrire ces mots que nos générations d'aujourd'hui ont voulu célébrer la fin des conflits et porter un message de paix.

Les majorettes Newdances ont conduit le cortège suivi par l'harmonie municipale de Méricourt, les gardes d'honneur de Lorette et les porte-drapeaux.



## Une relève assurée

Les écoles sont également parties prenantes du devoir de mémoire. Pour cet anniversaire si particulier, deux écoles ont voulu témoigner leur soutien à cette commémoration en s'y impliquant pleinement.

Les écoliers du groupe Voltaire Sévigné ont marqué leur présence, en ce 11 novembre, en lisant des lettres de Poilus, lettres heureuses car datant du jour de l'armistice. C'est avec une certaine gêne mais aussi avec fierté qu'Evan, Rayane, Batyst et Laurine se sont prêtés à cet exercice devant un public très attentif. Ils ont ainsi incarné, l'espace d'un instant, les soldats Emile Turles, sergent au 21<sup>e</sup> Colonial, Jean Brugère, sergent au 59<sup>e</sup> RI, Jean Albert marsouin au 22<sup>e</sup> RIC.

A l'école Doisneau, la classe de M<sup>me</sup> Allart a créé des bouquets de bleuets, symbole, dans notre pays, de la mémoire et de la solidarité envers les

anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Les élèves ont ainsi offert ces fleurs aux soldats qui ont péri pour notre patrie.

Ce n'est pas anodin si ces jeunes souhaitaient être présents au monument aux Morts ce 11 novembre car, quelques semaines auparavant, ils avaient eu le privilège de visiter Notre-Dame de Lorette, en compagnie de l'ensemble des classes de cours moyen et de trois gardes d'honneur de Lorette. Non contents de découvrir ce lieu de mémoire, ils avaient aussi su faire preuve d'une participation active : lecture d'un extrait du Carnet de Louis Barthas, d'une lettre de Julien au front, d'un extrait de la biographie de Philippe Ball né le 9 mai 1915 à Notre Dame de Lorette, et de celle de Katherine Maud MacDonald, infirmière tuée le 19 mai 1918, chant de l'hymne national, ravivage de la flamme du soldat inconnu, dépôt de gerbes pour les soldats.

Un grand merci à cette nouvelle génération qui est à présent le relais de ces événements historiques !

### Atelier d'écriture

## Une touche d'originalité

La municipalité de Billy-Montigny a célébré le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 d'une façon très originale en sensibilisant enfants et adultes à cette période funeste de l'Histoire. L'acquisition d'une exposition retraçant les étapes de la Grande Guerre a permis à tous d'appréhender l'horreur de ces quatre années. Installée à la médiathèque, elle a été présentée à 118 élèves de CM1 et CM2 qui ont ensuite participé à une chasse aux questions proposée par l'équipe culturelle, suivie d'un travail de découverte autour d'un livre relatant la vie d'un Poilu durant le conflit.

Anticipant cette commémoration, les élus avaient également engagé un atelier d'écriture dès 2017. L'équipe de la médiathèque avait lancé un appel aux volontaires désireux d'écrire une nouvelle épistolaire historique sur le thème de la fin de la guerre 1914/1918.



Cinq personnes s'étaient inscrites dans ce projet pour lequel chacun avait créé un personnage vivant à cette époque, et se l'était approprié au fil des pages. Le tout a été orchestré par l'écrivain Michaël Moslonka qui, grâce à son expérience et son savoir-faire, a su mettre à profit les qualités de ses « apprentis » romanciers pour les guider dans cette ambitieuse entreprise littéraire.

C'est ainsi qu'est né le livre « Au-delà des tranchées »,

présenté au public la veille du 11 novembre, date symbolique, en présence de Fadila Briki, adjointe à la culture. Chaque participant a lu à voix haute deux des lettres écrites par leur personnage fictif, l'oralité donnant toute la dimension des sentiments et de l'atmosphère poignante de ce recueil.

C'est avec une fierté non dissimulée que chacun s'est ensuite plié à l'exercice des dédicaces de fin de séance. A noter qu'un exemplaire de ce livre est disponible à la médiathèque. N'hésitez pas à venir l'emprunter !

## Les gardes d'honneur à Paris pour le ravivage de la flamme



Chaque lundi de Pâques, les chefs de groupe des gardes d'honneur, accompagnés des porte-drapeaux, procèdent à la cérémonie du ravivage de la flamme du souvenir sous l'Arc de triomphe.

Depuis 1998, tous les cinq ans, les représentants de l'ossuaire de Notre-Dame de Lorette et leurs familles se rendent aussi dans les trois principaux mémoriaux de la région parisienne en souvenir des morts pour la France. Cette année, dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, ils sont allés dans la capitale le lundi 2 avril 2018.



## Jeux de société

## Un service de ludothèque à la médiathèque

Dans sa volonté de faciliter l'accès à la culture à l'ensemble des Billysiens, la majorité municipale a travaillé sur un lourd projet, celui de la médiathèque. Inauguré voici trois ans, l'équipement propose divers services : prêt de documents (livres, cd, dvd, jeux vidéo), accès à Internet, réalisation de photocopies et impressions...



Sensible également au vivre ensemble, l'équipe de la médiathèque a proposé la mise en place de temps de jeux, appelés ANIMAJEU. Encadrés par un agent, ces ateliers s'adressent aux enfants et parents (le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois) avec, chaque fois, un thème particulier, et aux adultes (le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois), avec une spécificité « Scrabble ».

Cette activité, parfois intergénérationnelle, permet de rapprocher des publics d'horizons divers, de créer des rencontres, des échanges, de découvrir des jeux « cultes » anciens ou des nouveautés. Les adultes, eux, apprécient de se retrouver

autour du plateau de jeu, et souhaiteraient que leur groupe, actuellement composé de quatre à cinq personnes, s'étoffe pour voir naître éventuellement un « club Scrabble » sur la commune. L'équipe de la médiathèque recherche également des amateurs d'échecs pour se retrouver le 3<sup>e</sup> mardi du mois. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des agents de la médiathèque.

### Les prochaines dates à retenir

Mercredi 12 décembre, à 15<sup>h</sup> :

« Animajeu » jeunesse avec les dernières nouveautés.

Mardi 16 décembre, à 16<sup>h</sup> :

« Animajeu » adultes avec scrabble et échecs.

## Une Rock fort night de haute volée !



La municipalité a reconduit la Rock Fort Night pour sa 8<sup>e</sup> édition avec Tokyo Tapes, tribute band du mythique groupe Scorpion, et Lady Purple qui reprend le répertoire des britanniques Deep Purple en version féminine. Un succès non démenti tant la ferveur du public venu nombreux s'est faite sentir.

Le concert a été organisé à l'espace culturel Léon Delfosse avec le concours de RBM 99.6 MHz et le club de motards les Ch'tis Rouleux.

## Art

## Un atelier d'artiste au coin de la rue



**Habitué des journées portes ouvertes des ateliers d'artistes, Hubert Duquesnoy suscite l'attention des passants avec ses performances artistiques aussi curieuses qu'intrigantes.**

Le fil conducteur du plasticien reste le même chaque année : *“ Je mets en forme mon ressenti par rapport à l'actualité et l'émotion qu'elle suscite. C'est la motivation de mon propos ”*. Mais dans la pratique, l'artiste a, cette fois-ci, utilisé une technique originale qui consiste à déstructurer le procédé de peinture. Après avoir au préalable peint sur feuille de calque, il a ensuite transféré la peinture sur une toile à l'aide d'une colle acrylique.

Il y a des visiteurs qui, sur un circuit, vont à la rencontre de plusieurs artistes, mais l'atelier d'Hubert a l'avantage d'être à ciel ouvert et donc, visible par tous. *“ Ce n'est pas courant de croiser un artiste en pleine performance dans ce secteur, concède-t-il. Le marché dominical favorise le passage et les plus curieux viennent à ma rencontre ”*. Enseignant de son état, Hubert use de sa pédagogie avec les plus audacieux qui souhaitent participer à ses réalisations.

## Anniversaire

## RBM : 35 années sur les ondes du bassin minier

**La Radio du bassin minier fête ses 35 années sur la bande FM. A l'origine de ce projet radiophonique, la bonne volonté de deux jeunes passionnés : Bruno Pezé et Bruno Troni.**

Les deux pionniers regardent avec nostalgie des photos datant de 1983. Des clichés réalisés lors des prémices de la radio libre et de la création de « Radio Billy-Montigny ». 35 ans plus tard, les deux amis s'en rappellent comme si c'était la veille.

Alors que Billy-Montigny est boudée par la presse régionale, Otello Troni, maire de la commune à l'époque, profite de l'explosion de la bande FM au début des années 1980 pour encourager la création d'une radio locale. Bruno Troni prend cette initiative et débauche Bruno Pezé qui officiait déjà à « Radio Telex ». Ils sont très vite rejoints par des membres du Centre d'animation culturelle billysien et d'autres forces vives. Les choses prennent forme et les premiers statuts sont signés.

Avec le soutien logistique de la municipalité, les membres de la jeune association RBM redoublent d'efforts pour qu'elle devienne financièrement autonome. Ils organisent des galas, des thés dansants et autres soirées cabarets afin d'acheter du matériel. *“ Nous nous sommes équipés d'un émetteur 25 watt, de*



**L'ancienne et la nouvelle génération se côtoient toujours dans les locaux de la radio.**

**“ Tout a démarré avec une bande de copains désireux de faire la promotion de leur ville ”**

Bruno Troni

deux platines à courroies et d'une table de mixage auprès d'un artisan d'Estrée-Blanche. Notre premier mât provenait, lui, de la Fosse 3”, explique Bruno Pezé. Entre temps, la TDF (TéléDiffusion de France) leur octroie leur première fréquence 102.3 MHz, qui sera par la suite 99.6 MHz.

Dès lors, la première émission est diffusée à l'étage de la salle d'œuvres sociales. *“ Bruno Pezé était le premier à animer étant donné qu'il était le seul à avoir de l'expérience. Moi, je tenais le dipôle à bout de bras par la fenêtre ”*, se rappelle Bruno Troni. Les années passent et la radio élargit sa portée sur 30 km à la ronde *“ et même jusque des villes plus reculées comme Valenciennes ”*, fait remarquer Ludovic Bourse, animateur. La station se fait alors une place de choix sur les ondes du territoire.



**La première réunion lors de la signature des statuts en 1983 au centre culturel Picasso.**

En 2011, RBM connaît une révolution. Elle récupère la pleine fréquence 99.6 MHz, autrefois partagée avec Radio 13 de Sallaumines, et doit, de ce fait, étoffer sa grille de programme. Par la même occasion, elle adopte son nouveau nom « Radio du bassin minier » tout en conservant les mêmes initiales. *“ Nous avons pris une nouvelle direction mais notre souhait était aussi de garder l'identité de la radio et de faire honneur aux anciens ”*, précise François Care, son actuel président. Et d'ajouter : *“ beaucoup nous appellent encore « Radio Billy » ! ”*. C'est aussi à ce moment que les locaux sont délocalisés au pôle associatif, rue Ampère.

Avec l'évolution de la technologie, RBM est aujourd'hui accessible via Internet, ce qui lui offre une portée mondiale. Elle ne se limite plus à la diffusion radiophonique puisqu'elle publie aussi des articles sur son site web. Elle est également présente sur les réseaux sociaux. *“ Notre rayonnement nous permet de mieux faire honneur au bassin minier et de donner de la visibilité aux acteurs locaux. Nous avons un rôle de tremplin ”*, se réjouit le journaliste Frederic Peter, représentant de la nouvelle génération.

### En quelques chiffres

10 000 auditeurs au quotidien.  
20 émissions par semaine.  
30 animateurs bénévoles et 2 salariés.  
Plus de 100 communes couvertes.



Cadre de vie

## CHACUN EST RESPONSABLE

*Il ne se passe pas une journée sans que les agents du service « Ville propre » de Billy-Montigny n'arpentent les rues. La municipalité n'a de cesse d'investir en moyens matériels et humains pour que les espaces publics soient correctement entretenus et que la commune soit un endroit où il fait bon vivre. Trop souvent cependant, les actes d'incivilité de quelques-uns gâchent les efforts réalisés.*

*Le « bien vivre ensemble » suppose le respect des autres ainsi que de certaines règles... parce que la propreté et la tranquillité sont l'affaire de tous.*



## Propreté des rues : l'affaire de tous

Qui n'a pas à déplorer régulièrement le spectacle affligeant de débris jetés à même le sol alors que des poubelles sont installées à quelques mètres ? Et que dire des matelas, des gravats et autres déchets laissés à l'abandon, parfois bien en évidence, dans les rues ou les parcs par des individus sans scrupules. **Cette situation est d'autant plus inadmissible qu'un ramassage des déchets est organisé régulièrement par Nicollin dans toutes les rues, sans compter les déchetteries communautaires situées sur le territoire de l'agglomération.**

Tout aussi inexcusables : les déjections canines qui jonchent les trottoirs et parcs publics, suscitent la colère des riverains... et peuvent valoir une amende de 30 € au propriétaire de l'animal.

Chaque année, la société Nicollin distribue un calendrier contenant les jours, heures et modalités des différents ramassages. En cas de problème et pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez pas à téléphoner à cette entreprise au 03 21 13 02 50.

Un dépôt sauvage peut entraîner jusqu'à 1500€ d'amende et la confiscation du véhicule. Des sanctions financières ont déjà été prises à Billy-Montigny.

Dans l'agglomération comme partout ailleurs, les déchets sauvages se multiplient jusque dans des lieux fréquentés.



## Halte au vandalisme !

Le vandalisme est une atteinte volontaire et gratuite aux biens privés ou publics. Ce type d'incivilités est trop régulièrement constaté dans les communes qui ont, par exemple, à déplorer la multiplication de tags, graffitis et autres bris de vitres. **Non seulement ces derniers défigurent la ville mais ils entraînent des coûts de nettoyage ou de réparation non négligeables et payés par la collectivité.**

Les auteurs d'actes de vandalisme sont susceptibles d'être traduits en justice et de se voir infliger une amende ou un travail d'intérêt général pour réparer les dégâts causés. La peine varie en fonction de la gravité des faits et de la nature du bien attaqué, celle-ci pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement pour les faits les plus graves tels les incendies.

Même les nouveaux panneaux d'affichage sont la cible d'actes de vandalisme gratuits.

## Du bruit... avec modération

*Les nuisances sonores peuvent constituer un véritable fléau perturbant le sommeil, agressant les tympans et mettant les nerfs à rude épreuve. Là encore, il existe des règles qui relèvent non seulement du plus élémentaire savoir-vivre mais qui sont également des obligations réglementaires assorties de sanctions.*

Ainsi, en 2000, le conseil municipal de Billy-Montigny a pris un arrêté destiné à lutter contre les bruits de voisinage. Celui-ci régit, par exemple, l'usage des instruments de musique, des réparations ou réglages de moteurs ou encore des appareils de radio lorsque cet usage a lieu sur la voie publique, dans les lieux accueillant du public ou encore sur les lieux de stationnement.

Sachez également que l'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage qui peuvent entraîner une gêne

sonore pour le voisinage (tronçonneuse, perceuse, tondeuse...) ne peut avoir lieu qu'à des heures précises :

- De 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup> les jours ouvrables
- De 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 15<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup> le samedi
- De 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 15<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup> le dimanche et les jours fériés.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur la réglementation en matière de bruit, vous pouvez consulter l'arrêté municipal en mairie.

## Jardin : un coin de paradis à entretenir

Rien n'est plus agréable que de profiter d'un beau jardin et de l'agréments d'arbres et autres plantations selon ses envies. Seulement voilà, les espaces verts publics ne sont pas les seuls à devoir être entretenus. En tant que propriétaire ou locataire d'un jardin, vous avez également des obligations qui ont pour but de permettre à vos voisins de jouir, eux aussi, paisiblement de leur terrain. Respecter ces règles permet parfois d'éviter des conflits de voisinages.

Votre jardin se doit d'être entretenu correctement de façon à ne pas causer de nuisances vis-à-vis de votre entourage. Ainsi, vous êtes tenu de veiller à ce qu'il ne soit pas envahi par les mauvaises herbes, les nuisibles ou les immondices. Si un propriétaire laisse son jardin à l'abandon, le maire peut prendre un arrêté lui enjoignant de réaliser des travaux ou faire réaliser les travaux aux frais du propriétaire (article L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales).

Sauf rares exceptions prévues par la loi ou un règlement de copropriété, le taillage et l'élagage des arbres obéit à des règles strictes.

## Prendre en compte la sécurité des riverains

Ainsi, lorsque les branches de votre arbre dépassent dans la propriété du voisin, vous avez obligation de les élaguer au niveau de la limite séparative. Votre voisin n'a aucun droit de les couper lui-même mais peut saisir la justice pour vous y contraindre (article 673 du code civil).

Si votre haie ou vos arbres se trouvent en limite de voirie, vous êtes tenu de couper les branches et les racines qui empiètent sur la voie publique. Le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage ou à la visibilité des automobilistes.

Sachez également qu'il existe une hauteur réglementaire maximale pour vos plantations. Ainsi, si vos arbres ou arbuste sont situés à moins de 2 mètres de la limite de la propriété voisine, ils ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut. Pour les plantations mesurant moins de 2 mètres de hauteur, elles ne doivent pas être installées à moins de 50 cm du terrain voisin.

## Que faire des déchets végétaux ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, il est interdit de brûler ce que l'on appelle les « déchets verts » : feuilles mortes, branches d'arbres et de haies, herbes provenant des tontes de pelouse ou encore mauvaises herbes. La communauté d'agglomération de Lens-Liévin organise des collectes hebdomadaires d'avril à septembre et deux fois par mois en octobre et novembre pour le produit des tontes et les petits branchages (maximum 1,2 mètre de long et 10 cm de diamètre).



# Cérémonie des vœux à la population

# 2019

**Dimanche 6 janvier,  
10<sup>h</sup>30, à l'espace culturel  
LÉON DELFOSSE**



## Révisions

## La médiathèque renouvelle son action « Bib Boss »

Consciente que la médiathèque est un lieu de passage des collégiens, mais également un endroit privilégié pour travailler, l'équipe culturelle propose de nouveau des créneaux qui leur sont réservés pour leur permettre de réviser en vue du brevet blanc qui aura lieu les 17 et 18 janvier 2019.

Si tu veux réviser au calme, seul ou avec des copains et copines, n'hésite pas à franchir les portes de la médiathèque. Des documents divers et des sujets types te seront proposés pour parfaire ta préparation.



### Les dates à retenir

- Vendredi 4 janvier à 15<sup>h</sup>
- Mercredi 9 janvier à 15<sup>h</sup>
- Mercredi 16 janvier à 15<sup>h</sup>

## AGENDA

### MUNICIPALITÉ

**JEUDI 29 NOVEMBRE  
ET JEUDI 6 DÉCEMBRE**

Ateliers de gestion du stress et de confiance en soi à destination des 18-25 ans de 13<sup>h</sup>30 à 15<sup>h</sup>30 au centre socio-culturel Pablo Picasso. Inscriptions au 06 72 57 75 76 (places limitées).

**JEUDI 6 DÉCEMBRE**

Repas des aînés.

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE**

Super Loto organisé par la municipalité à la salle P. Eluard - stade P. Guerre. Ouverture des portes à 17<sup>h</sup>, début des jeux à 20<sup>h</sup>. Réservations au 06 79 74 97 37 ou au 06 07 82 84 53.

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE**

Récolte des dons en mairie pour la Journée de la solidarité de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

### ASSOCIATIONS

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE**

Journée portes-ouvertes de l'association « De fils en aiguilles et aux fourneaux » de 10<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>, au 3 rue Florent Evard.

**SAMEDI 15 DÉCEMBRE**

La Chorale Hector Berlioz organise sa veillée de Noël à 20<sup>h</sup>, à l'église de Billy-Montigny.

**MERCREDI 19 DÉCEMBRE**

Arbre de Noël du Secours populaire français à l'espace culturel Léon Delfosse à partir de 13<sup>h</sup>45. Spectacle à 14<sup>h</sup>30.

**VENDREDI 21 DÉCEMBRE**

Distribution de dindes par le Secours populaire à partir de 14<sup>h</sup> à la salle d'Œuvres sociales.

**JEUDI 20**

**ET VENDREDI 21 DÉCEMBRE**

Marché de Noël organisé par l'APE Doisneau de 8<sup>h</sup>50 à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>50 à 17<sup>h</sup>.

### SPORT

**DIMANCHE 2 DÉCEMBRE**

Football « Régional 3 » Billy-Montigny reçoit Béthune Stade 2 Stade Paul Guerre à 14<sup>h</sup>30.

## TRIBUNES LIBRES

## Pour la liste de l'Union Républicaine

Alors que les feuilles mortes frémissent et tombent sous les assauts du vent froid de novembre, c'est une autre sorte de tempête qui souffle sur la France. Le mouvement des gilets jaunes témoigne d'une exaspération croissante d'une grande partie d'un pays fracturé par des années de politique ultralibérale. L'augmentation du prix du carburant n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder un vase rempli de mécontentement et de frustration trop longtemps retenus.

Vêtus d'une couleur éclatante comme pour rendre leur colère plus visible, des milliers de Français femmes, hommes, jeunes, âgés, salariés, chômeurs, petits artisans ont décidé de dénoncer la baisse de leur pouvoir d'achat, la dégradation de leurs conditions de vie, la sensation de peur qui les étreint lorsqu'ils pensent à leur avenir et à celui de leurs enfants. Face à eux, les ministres se sont succédé, ressasant au micro des arguments éculés qui, loin de rassurer les manifestants, ont attisé leur courroux. Une seule réponse à ce mouvement de protestation : le gouvernement maintiendra le cap. Alors que les Français parlent de salaires

trop bas, de charges trop lourdes, de taxes trop nombreuses, Edouard Philippe discute de transition écologique et de réduction des émissions de carbone. La protection de l'environnement, qui devrait être un enjeu majeur, n'est en réalité plus qu'un alibi. Un prétexte pour récupérer, dans les poches des gens modestes, l'argent distribué aux plus riches.

Nombreux sont ceux qui reprochent à ces gouvernants de ne pas entendre le peuple. En réalité, pire que de la surdité, il s'agit d'un mépris de la classe dominante pour la classe ouvrière et ses revendications. Même les élus locaux éprouvent de la lassitude et de la colère face au dédain que ce gouvernement leur témoigne.

La politique menée n'a fait qu'éroder davantage encore la confiance déjà toute relative qu'une partie des Français avait placée dans celui qui prétendait représenter le « nouveau monde ». Emmanuel Macron le prouve tous les jours : il n'est pas celui par qui la justice sociale arrive ! Il n'est que le digne représentant de la caste des privilégiés qui pillent nos entreprises, détruisent nos emplois et ruinent notre économie.

Parmi eux, des grands patrons comme Carlos Ghosn qui défraye la chronique judiciaire non pour ses talents de dirigeant mais pour la capacité qu'il aurait eu à dissimuler une partie de son immense fortune au fisc et à détourner, à son profit, une partie des fonds destinés à l'entreprise Renault. Inutile de dire que les salariés du constructeur automobile sont furieux, eux qui ont subi des accords de compétitivité imposant des augmentations du temps de travail et des gels de salaire. Autre hasard du calendrier, le cabinet Proxinvest vient de sortir une étude attestant qu'en 2017, les PDG du CAC 40 ont touché en moyenne 5,1 millions d'euros, soit un bond de 14 % en un an ! Et encore, ce chiffre - déjà scandaleux en soi - ne tient pas compte des généreuses « retraites chapeau » qui leur sont octroyées. Emmanuel Macron est contre le plafonnement des salaires des grands patrons mais il n'a rien contre le fait de continuer à leur faire des cadeaux... payés par les Français. Bref, la crise est bel et bien là, mais pas pour tout le monde. Seulement pour ceux qui, comme ces gilets jaunes, en ont assez d'être exploités.

- Pour le groupe majoritaire

### Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

### Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



DÉPÔTS SAUVAGES,  
STOP AUX DÉRAPAGES

Monsieur  
**JEAN NÉRIENAFER**  
n'a PAS DE QUOI  
ÊTRE FIER



**ATTENTION**

**DÉPÔT SAUVAGE :**  
CONFISCATION DU VÉHICULE  
ET JUSQU'À

**1 500 €**  
**D'AMENDE\***

\*Articles R632-1, R633-6 et R635-8 du Code pénal



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>